CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour la feuille seulement—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payées, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille *seulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion de chaque langue, et *cinquante cents* pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par *intervalles* seront côtés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'*Abeille* n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Pour le nord et les côtes.

Packet Régulier entre la Nouvelle Orléans, Plaquemine et Bâton-Rouge.

Le beau bateau à vapeur d'une marche supérieure, **COMMERCE**, capitaine G. Mahé, partira régulièrement tous les samedis et mercredis de la Nouvelle-Orléans, à 10 heures A. M. et de Baton Rouge tous les vendredis et lundis à 8 heures A. M., il prendra du fret et des passagers pour toute la côte. Il commencera ses voyages samedi, 3 du courant.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine ou à CARRIERE, DARAN & Co,
2 sept rue St. Louis, Nos 11 et 15.

Pour Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemine et les ports intermédiaires — Le bateau à vapeur, bon marcheur, TECHE, capitaine Chs. De Blanc, ayant de superbes emménagemens pour les passagers, fera ses trajets entre cette ville et les ports ci-dessus comme paquebot régulier, partant de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 9 heures précises du matin et de Bayou Sara tous les mercredis à la même heure.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
GRAY, DURRIVE & Co. ou
L. LASTRAPES & DESMARE

N. B. Le fret qui doit être débarqué entre la Nlle Orléans et Plaquemine ne sera point reçu, à moins qu'il ne soit payé par les chargeurs, et le fret qui sera débarqué la nuit sur la côte sera au risque et compte du propriétaire. 17 aout

Pour la Mobile—Le bateau à vapeur **Mobile**, capt. Mark, partira pour la Mobile tous les mardis après l'arrivée du char de midi et demi, quittant la Mobile tous les vendredis à 11 heures du matin. Il arrêtera en allant et revenant à la Baie St. Louis, Passe Christiane, Est et Ouest Pascagoula. Pour fret ou passage, s'adresser à TOURNE & BECKWITH,
8 aout Nlle. Levée, 28 et 29.

Paquebot de St. Martinsville, Attakapas et Plaquemines—Le bateau à vapeur VETERAN, capitaine P. Delahoussaye, fera ses trajets comme paquebot régulier, entre St. Martinsville et Plaquemines, (durant les eaux basses). Il partira de St. Martinsville pour Plaquemines tous les dimanches à 7 heures du matin. En retournant il quittera Plaquemines pour St. Martinville, Nlle. Ibérie et Franklin tous les jeudis à dix heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à
GRAY, DURRIVE & Co.
42 & 43, Nlle Levée.

N. B. Les passagers allant aux Attakapas n'éprouveront pas de retard à Plaquemine, en partant de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis par les bateaux à vapeur COLUMBIA et COMMERCE, attendu que le VETERAN, attendra les passagers qui viendront par ces bateaux. sept

A VENDRE—Un Bateau à Vapeur de première classe. S'adresser à
LINCOLN & MAYNARD,
22 oct 29, Nouvelle Levée.

Pour les ports d'Europe,

POUR LIVERPOOL—Le A1 navire **AMBASSADOR**, capitaine Upton, sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à LINCOLN & GREEN.
25 oct

POUR LIVERPOOL—Le A1 navire fin voilier **ROBERT MORRIS**, capitaine Gay, peut prendre 150 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
25 oct rue Bienville, No 14

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier A 1, APOLLO, capitaine S. ..., ayant son lest à bord, a besoin de 250 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant d'amples emménagements, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
28 oct 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire OCTORARA, capitaine Deacon, doublé et chevillé en cuivre, sera prêt à recevoir sa cargaison dans peu de jours et il sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS,
21 oct rue du Camp, No. 38.

POUR LE HAVRE—Le A. 1 navire fin voilier HAVRE, capitaine McKown, sera expédié sans délai, ayant tout sa cargaison engagée. Pour passage seulement, s'adresser à T. Nicolet, ou à BAILEY & ABBOTT,
24 oct 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL
LE navire A 1 **Choctaw**, capt. Foster, a besoin de 350 balles de coton pour compléter son chargement. Pour les conditions, ou pour passage, ayant des beaux emménagements, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
19 oct no. 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
LE navire **Elizabeth**, capitaine Thayer, marqué A 1, fin voilier, portant 1000 balles de coton, a besoin de 250 à 300 balles pour compléter son chargement. Pour les conditions, ou pour passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
19 oct no 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le A. 1 navire fin voilier ORIENT, capitaine Ed. ..., sera expédié sans délai, ayant son chargement engagé, il peut loger quelques passagers. S'adresser BAILEY & ABBOTT,
20 oct rue Bienville, No. 14.

POUR LIVERPOOL—Le A 1 fin voilier paquebot CHATHAM, capitaine J. Gorlon, sera expédié pour le port ci-dessus, mardi, le 18 du courant. Pour fret de 250 balles ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
11 oct rue Bienville, No. 14

Pour les ports du Mexique.

POUR TAMPICO—Passage seulement.—La goëlette fine voilière CREOLE, capit. Cormier, partira pour le port ci-dessus, mardi prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la place d'armes, ou à JOHN CROSBY,
29 oct 38, rue du Camp.

POUR CAMPECHE—Le brick fin voilier CHARLOTTE, capitaine Whipper, partira jeudi, 3 Novembre, pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à
29 oct BAILEY & ABBOTT.

POUR BRAZORIA—Texas—La goëlette JULES CÆSAR, ayant la plus grande partie de sa cargaison à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JAMES REED & Co,
22 oct rue Royale, No. 35.

A FRETER.
La polacre autrichienne Vezzeso, du port de 234 tonneaux, capitaine D. L. Morten, prendra un fret pour Trieste, Barcelone, Marseille, ou tout autre port de la Méditerranée. S'adresser au capitaine à bord ou à VIDAL & LONGIS,
oct 25 65, rue St. Louis.

A VENDRE—La goëlette fine voilière LONE, construite à Baltimore il y a quatre ans, du port de 76 tonneaux ; elle sera vendue à bon marché pour clore une société. S'adresser à
COIT & CO,
20 oct rue de la Douane, No. 20

A VENDRE.
LA goëlette bonne marcheuse, doublée et chevillée en cuivre, **BONITA**, dans l'état qu'elle se trouve maintenant à l'autre bord du fleuve ; elle est bien appareillée, et elle peut être expédiée en mer immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à J ROBERTS & Co.
19 oct Rue Royale no 117,

A VENDRE—La goëlette BEE, du port de 61 tonneaux, ayant été complètement réparée sous l'inspection des gardiens du port. C'est un bâtiment solide, enrégistré A1, qui a été originairement construit pour faire un bâtiment de guerre, il est doublé et chevillé en cuivre et propre au commerce mexicain. On peut la voir de l'autre bord du fleuve près du ferry. Pour plus amples détails et pour les conditions, s'adresser à
KOHN, DARON & Co,
17 oct rue Bienville, No. 28

REMEDE de Leroy, pilules purgatives du docteur Le Roy; le grand ouvrage du docteur Le Roy; Antiglaireux du docteur Guillet; en débarquement du navire Mozart, à vendre au détail, chez A. MICHOUD,
8 oct encoignure Ursulines et Levée.

SIROP anti-goutteux du célèbre Boubée.—En débarquement du Globe, plusieurs caisses de demi-bouteilles de ce remède, si justement recommandé pour tous les cas de goutte et rhumatisme chroniques, à vendre à la Pharmacie de
8 juin A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

TOILE d'Emballage & Cordages—400 pièces Toile d'Emballage du Kentucky, et 400 rouleaux Cordages, en magasin et à vendre par
WM. G. HEWES & Co,
17 oct 34, rue Poydras.

100 Caisses Vin de Bordeaux, à vendre par
LEBLANC & HAYDEL,
8 oct no. 20, rue Toulouse.

Avis de Banques et de Comp.

... DE RECOMPENSE.
Département ... du Gaz—Banque de la Compagnie du Gaz.
SECTION ... DE LA CHARTE.

IL est de plus décrété, que les personnes qui, quelles que soient les moyens qu'elles emploient intentionnellement, endommageront ou détruiront aucun partie des tuyaux de gaz posés par la compagnie, en vertu de cet acte, ou aucune partie de ses bâtimens, appareils et machines, la personne ou les personnes commettant le délit, aussi, chacune d'elles responsables de tous les dommages ainsi occasionnés ; et de plus, pourront être poursuivies par acte d'accusation, en tout temps et dans les douze mois, qui suivront après que l'offense aura été commise, et sur conviction du fait, seront punies d'une amende qui n'excèdera pas mille piastres, et un emprisonnement qui n'excèdera pas douze mois, tous deux à la discrétion de la cour.

Conformément à la section qui précède, avis est par le présent donné, que des lampes à l'usage public, appartenant à cette compagnie, ayant été ouvertes pour allumer des cigarres, ou dans de mauvaises intentions, ce qui endommage les dites lampes et les éteint, une récompense de $100 sera donnée sur toute information suffisante pour faire condamner toute personne qui aurait ainsi occasionné du dommage à aucun des ouvrages de cette compagnie.
20 oct E. W. WELLS, Secrétaire.

AVIS.
Sect. 11 de la Charte de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nouvelle Orléans et de Carrollton.

IL est de plus décrété, Que toute personne ou personnes, qui par malice ou autrement, endommageront ou détruiront aucune partie du dit chemin à coulisses fait par la dite compagnie, en vertu du présent acte, ou aucun des dits ouvrages, édifices, voitures ou machines qui y appartiennent, seront condamnées chacune d'elles, pour chacun des délits, à une amende de cent piastres, recouvrables par devant toute cour de Jurisdiction compétente, et seront en outre, responsables de tous les dommages qui pourront en résulter ; elles pourront de plus être poursuivies au criminel à telle époque que ce soit, dans les six mois après que le délit aura été commis, et punies d'une amende qui n'excèdera pas mille piastres, ou d'emprisonnement qui n'excèdera pas douze mois, ou à l'un et à l'autre.

Attendu que des personnes mal intentionnées, ont cherchées à obstruer le libre passage des chars, en plaçant des obstacles sur les coulisses (rails), il a été jugé convenable de publier comme ci-dessus, cette partie de la charte qui a rapport à ce sujet, et d'annoncer qu'une récompense honnête sera donnée par la compagnie, pour l'arrestation de toute personne ou personnes qui seraient convaincues d'avoir ainsi violé les droits accordés par la charte à cette compagnie
GEORGE MERRICK,
Ingénieur en chef du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et Carrollton. 20 oct

AVIS—Par une résolution passée à l'assemblée du 21 Octobre 1836 : il a été décidé, qu'à partir du 1er. Novembre on ne recevra aucun fret sur les chars du chemin à coulisses de Carrollton, si l'on ne paye d'avance, excepté les habitués, qui devront régler à l'expiration de chaque mois, en s'adressant d'avance à la Banque de Carrollton GEO. MERRICK.
Ingénieur en chef du chemin à coulisses de Carrollton et de la Nlle Orléans. 27 oct

Banque de Commerce de la Nlle Orléans
Nouvelle Orléans 24 oct. 1836

TRAITES—Sur la Mobile à vendre à cette institution.
25 oct Ed. DUPLESSIS, Caissier

AVIS—Le soussigné est autorisé par la direction à négocier les bonds de la Compagnie de Navigation d'Orléans, pour une somme de cent mille piastres, à l'effet d'obtenir les fonds nécessaires, pour améliorer la navigation du Bayou St. Jean et du Canal. Les bons sont divisés en coupons de cinq cents piastres. Sur cette somme quarante mille piastres sont payables dans vingt cinq ans, et les soixante mille restant, dans trente ans. Ces bons portent intérêt à raison de six pour cent par an, payable semi-annuellement, au bureau de la compagnie, dans cette ville, et les paiements sont garantis par la première Municipalité.

Les propositions pourront être adressées au soussigné ou laissées entre les mains du secrétaire, au bureau de la Compagnie, au bassin Carondelet.
18 oct J. H. HOLLAND, président.

AVIS.
Commission du Chemin à Coulisses de Washington.

LA Compagnie recevra des soumissions pour la confection du Rail Road projetté qui doit aller de la rue des Champs Elysées à la Terre aux Bœufs, à la charge par les contracteurs de fournir tout le nécessaire, (à l'exception seulement des rails qui devront être fournis par la compagnie) et à la charge encore par les dits contracteurs de confectionner le tout.

Le devis des matériaux à fournir est déposé au bureau de la Compagnie, encoignure Orléans et Royale.
J. A. DUREL,
6 oct Secrétaire.

AVIS.
Commission du chemin à coulisses de Washington.

LES commissaires invitent les propriétaires de terrains avoisinant la rue des Bons Enfans, à partir de la rue des Champs Elysées jusqu'à la rue Ferdinand à faire connaître par soumissions cachetées la dimension, le prix et les conditions auxquels ils vendront lesdits terrains.
30 sept J. A. DUREL, secrétaire

AVIS—Les livres de souscription du Rail Road de Washington, sont ouverts tous les jours depuis 9 heures jusqu'à 3 heures P. M. au Bureau de la Compagnie d'Assurance du Théâtre d'Orléans.
1 oct J. A. DUREL, Sect.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 3 septembre 1836.

PAR ordre de la Direction de cette Banque une assemblée spéciale est convoquée pour lundi le 7 novembre prochain, à 5 heures de l'après-midi, à la maison de Banque, à l'effet d'adopter des mesures pour augmenter le fond capital de cette institution conformément à la 19me. section de l'acte d'incorporation.
5 sep RICHARD RELF, Caissier.

AVIS—Les chars entre la Nouvelle Orléans et Carrollton, partiront jusqu'à nouvel ordre, comme suit : Les dimanches et les jours de la semaine, de Carrollton à 2, 4 et 6 heures de l'après midi et de la Nlle. Orléans à 3, 5 et 7 heures de l'après midi.
5 sept P. CAZENAVE, secrétaire pro tem.

AVIS—Les livres de souscription au capital de la Compagnie des Bateaux à vapeur des Négocians, pour établir une communication régulière entre ce port, la Havane et les ports du Mexique, sont maintenant ouverts dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances de l'Océan ; les actions sont de $500 chacune.

Thomas Barrett, E. Sainet, S. W. Oakey, James Currell, John Kilshaw, jr } Commissaires pour recevoir les souscriptions.
7 juin

A LOUER—Deux Magasins à l'encoignure des rues Notre Dame et Nouvelle-Levée. Pour le loyer, s'adresser à
PERKS & HALL,
28 oct 2, Levée de devant.

A LOUER—Les Magasins maintenant occupés par les soussignés, à partir du 1er. novembre prochain.
HOSKINS & WILCOCKS,
21 oct—1m rue du Camp, No. 38.

A LOUER.—Les Magasins à l'épreuve du feu, situés dans la rue Tchoupitoulas, près de la rue Julie, mesurant 64 pieds de face et 135 pieds de profondeur, occupés maintenant par M. R. Y. Downey.—S'adresser à
COIT & Co.
12 oct rue de la Douane, no 20

A LOUER.
DEUX Magasins dans la rue Bienville, en face du comptoir de J. H. Field et Co.—Possession sera donnée le 1er. novembre, ou avant si on le désire. G. R. STRINGER,
15 oct 50, rue du Canal.

A LOUER—Un très grand lot de terre avec maison à domicile et écuries y appartenant, dans le centre de la ville, très bien situé pour une écurie publique ou pour des charretiers. S'adresser à ISAAC T PRESTON.
21 sept

ON DEMANDE cent manœuvres pour travailler sur le chemin à coulisses entre la Nlle. Orléans et Nashville, à une distance de 12 milles de cette ville et sur les bords du *Loc*.—Ceux arrivant du Nord trouveront cet emploi très avantageux comme le lieu est très salubre, et ils sont garantis d'être long temps employés et à de bons gages. S'adresser au bureau ou à
8 oct—3 PETER MURPHY.

SANGSUES.

AVIS—Le soussigné tient constamment un assortiment de Sangsues de la première qualité, qu'il offre en détail, et lorsque l'on le désire, il les applique lui-même. E. B. DONNELLY,
2 sept—a rue Bourbon, No.5

A VENDRE—Une négresse âgée d'environ 25 ans, avec son fils âgé de 4 ans ; elle est une excellente blanchisseuse et repasseuse, et domestique de maison de confiance ; elle se comporte bien. S'adresser au no 47, rue Bienville. 3 oct

GLOUX ET CHOCOLAT.
300 Barils Cloux, des manufactures Phœnix et Cumberland.
40 caisses Chocolat supérieur—en débarquement du navire Archer, de Philadelphie, à vendre par HOSKIN & WILCOCKS,
3 oct No. 38, rue du Camp.

A VENDRE—Des terrains situés à Mandeville, et plusieurs grands ilets, propres à faire des jardins, s'adresser à
13 juil B MARIGNY

A VENDRE.—Un lot considérable de chaudière et moulins à sucre ; s'adresser à Mr.
9 juil BERNARD. MARIGNY.

A. BESSARD, ouvrira incessamment à son domicile, rue Bourbon, No. 185, près de la rue St. Pierre, un cours-pratique, de tenue de livres en partie doubles, de 5 à 8 heures du soir.

Il donne aussi des leçons en ville, et il peut encore faire quelques jeux de livres. oct

POLSERMUS & BUCKLEY,
Peintres d'Enseignes et de Maisons,
Rue de Chartres, près de la Bourse, et rue Gravier, près de l'Avenue.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public, qu'ils sont maintenant prêts à recevoir des ordres pour l'exécution d'ouvrages dans leur profession, à l'un ou l'autre des endroits ci-dessus désignés ; ayant un grand approvisionnement de leurs matériaux ils espèrent par leur ponctualité, le fini de leur travail et la modicité de leurs prix, obtenir l'encouragement du public.

N. B. Ils posent des vitres, et imitent le bois, en peinture.
A vendre chez eux, peintures, huile, vitres, &c.
2 sept—6 m.

CHARLES E. GRANT & CO.
No. 45, rue de Chartres.
TIENNENT constamment un assortiment considérable de
MEUBLES ELEGANS, COMMODES et ...
Chaises en acajou, érable, bois de ..., miroirs, glaces, matelas en crin, en mousse, en paille de maïs, etc.
1er octobre

Ventes par le Shérif.

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane contre C. Roselis.

COUR DE DISTRICT.—En vertu d'un writ d'... à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le Lundi le 21 Novembre prochain, à une heure de relevée.
Une certaine esclave nommée Henny et son enfant, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions : Comptant.
19 oct FRED. BUISSON, shérif.

COUR DE PAROISSE—... Duburg et Chéfraignier contre H. C. B. Risingson—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres en cette ville, le mercredi ... novembre, à une heure de relevée, la propriété ... décrite dans ledit ordre de saisie et de vente, savoir :

Une certaine maison en briques à deux étages, située à l'encoignure des rues des Champs Elysées et des Bons enfans, sur un lot de terre mesurant vingt-huit pieds à la rue des Champs Elysées sur cent douze pieds à la rue des Bons Enfans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions comptant.
23 sept. FRED. BUISSON—shérif

THOMAS FELLOWS,
COURTIER DE CHANGE,
RUE DU CAMP, No. 3.

Achete et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banque sans cours, Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, le tout à des conditions tres raisonnables

BUREAU DE CHANGE DE
J. D. BEERS, L. R. ST. JOHN & Co.
RUE DE CHARTRES No. 60.

CHECKS à vue, courte vue, et à terme, sur New-York, Augusta, Ga. Philadelphie, Savannah do. Fayetteville, N. C. Macon, do. Charleston, S. C. Mobile.

Billets de banque du Mississipi, de l'Alabama, et billets sans cours, monnaies en or et en argent, y sont achetés.—Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, à vendre. fdec 6

LIGNE—Entre la Mobile et la Nlle. Orléans.
EN CONSEQUENCE de la hausse générale des gages et vivres, les propriétaires de la susdite ligne se trouvent obligés d'augmenter le prix du fret, à partir de ce jour, et aux taux suivants :

Barils contenant des articles secs 62 1/2 ; baril contenant des liquides, 75 c ; barils chaux $1 ; bois sucre, $3 ; tierçons jambons $2-50 ; bque. vin $1 50 ; pipes, $3 ; bll. mélasse, 75c. ; marchandises par pied cube, 12 1/2c. ; ferraille $7 50 par tonneaux ; foin par balle $2.50 ; toile d'emballage, 40c. par pièce de 56 yds. ; cordage, 40c. par 80 liv ; ... le bois seau ; avoine, 12 do ; graisse, par baril let ... ; beurre, 20 ; barrillet de plomb, $1.00.

Les chargeurs sont priés de vouloir bien marquer leur marchandise et désigner les consignataires, afin que les dites marchandises leur parviennent sans obstacle ou erreur, dans le cas qu'elles soient livrées avant que le connaissement soit reçu par ceux-ci.
TOURNE & BECKWITH.
13 oct agents

AVIS—La société de J. & J. Darramon étant dissoute par le décès de Mr. Jean D..., les affaires seront continuées par le soussigné, pour la liquidation, jusqu'au 1er. Janvier prochain. Les personnes qui doivent à la dite société sont priées de régler leurs comptes sans délai.
JAS. DARRAMON.

Le reste de leur fonds, consistant en marchandises sèches, est offert à vendre au prix coûtant.
28 oct

LE soussigné aura toujours en main, un assortiment considérable de marchandises domestiques, reçues en consignation, et qu'il vendra aux conditions les plus avantageuses;

Cotons écrus à drap et à chemise, 5|4, 4|4, 7|8, 3|4;
Cotons blancs, do do 5|4, 4|4, 7|8, 3|4;
10 balles cotons écrues épais de 4|4, convenables au marché mexicain;
6 caisses Percales blanches de bas prix en pièces de 12 yardes;
10 balles Coutil gris;
12 do Flannelles de différents prix, rouges, jaunes et blanche, en parties à la commodité des acheteurs, en débarquement et à vendre par
J DE BROT,
31 oct—10 40, rue de la Vieille Levée.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Felsick.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Lange Crais, la caution de feu John Conrad, curateur de la succession de feu John Felsick, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la cour, W. F. C. DUPLESSIS,
29 oct Régister des Testaments.

Succession de Connelly.
PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le syndic des créanciers de feu Patrick Connelly, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
26 oct W F C DUPLESSIS, Reg. des Tests.

RECU par le navire Marengo, du Havre, et à vendre par le soussigné :
2 jarres Saucissons;
10 caisses Eau de Vie de Dantzick:
50 caisses Cerises en bouteilles blanches.
29 oct R. A. LEFEBVRE.

VINS.
10 QUARTS Pipes vieux Vin de Ténériffe, London P.;
10 quarts de pipes do d'Oporto;
45 do do Malaga doux et sec;
40 do do Madère de Marseille;
14 do do imitation d'Oporto, article sup ;
10 do do Muscat;
200 paniers Vin de Champagne; des meilleures marques;
20 caisses Sauterne;
35 do Muscat;
4 do Curaçao de Hollande;
4 do Kirschwasser;
En débarquement et à vendre en telle quantité qui plaira aux acheteurs, et à des conditions avantageuses par J. DE BROT,
31 oct 40, rue de la Vieille Levée.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux :
30 caisses Liqueurs assorties;
20 do Fruits à l'eau de vie;
20 do Cerises;
24 futaille Eau de Vie, marque A. Dussaut je.;
200 caisses Vin; en magasin, d'importation récente;
1000 caisses Vin de Bordeaux
DUSSAUT Fils ainé,
31 oct rue Toulouse, No. 9

LA personne qui a enlevé du cou d'un chien Terrier, un collier sur lequel est gravé "G. Schmidt New Orleans", est priée de le rendre au propriétaire, No. 119, rue Royale. Il est à présumer que cette personne acquiescera d'autant plus à cette invitation, quand elle saura que le chien est retourné chez son maître, qui voudrait s'éviter la dépense de l'achat d'un nouveau collier. Si cependant la personne avait besoin du vieux collier, elle voudra bien faire connaître son adresse, afin qu'on lui en envoie la clef.
29 oct—3

A VENDRE—Un Café, avec ou sans les liqueurs, la maison est très bien située, se trouvant dans le centre du quartier du commerce, en face des navires, et étant bien achalandé. On ne le vend que parce que le propriétaire n'a pas le temps d'y surveiller. S'adresser rue du Camp, No 67. 29 oct—3

SUCRE BLANC et brut de la Havane—200 caisses de 1ère. qualité, en débarquement et à vendre par HARROD & QUARLES,
24 oct 20, rue de la Douane.

BŒUF & Chandelles—40 barils Bœuf mess et 400 caisses Blanc de Baleine, 'New Bedford,' à vendre par HARROD & QUARLES,
24 oct 20, rue de la Douane.

RECU par le brick Horace, de Marseille, 15 caisses Serrures françaises, assorties de 4 à 8 pouces; Serrures en cuivre à deux clefs, pour armoire; Verrouillets de 5 à 6 pouces; Loquet à olive 24 pouces.
LABADIE & JACQUELIN,
24 oct 59, rue de la Levée.

A VENDRE.—En magasin, une grande quantité de maïs, avoine et foin, à bas prix.
L. A. LEMOYNE,
Rue Julie, no. 82, entre Magasins et Tchoupitoulas.
15 oct

100 Barils vieux Whiskey rectifié, en débarquement et à vendre par
VILLATTE & TOLEDANO,
8 oct 29, rue Bienville.

AVIS est par le présent donné qu'un certificat no 37, de cinq actions de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, inscrit au nom de George Gottschalk, ayant été perdu, qu'une application a été faite pour le renouvellement dudit certificat.
10 sept HUGO C GILDEMEESTER.

RECU par les dernieres arrivages de Liverpool : 18 balles Coton blanc;
9 caisses Velours assortis;
8 balles Quimones ...;
6 caisses Percales blanches;
6 caisses Nansou; 4 do Mouchoirs Madras;
6 do Indiennes de goût;
1 grosse balle Drap léger;
7 caisses coton sur bobines, et à vendre par
KENNEDY, DUREL & Co,
20 oct rue Toulouse, No. 58.

LES sieurs R. N. & A. N. Ogden, avocats, associés, se rendront régulièrement aux ... St. Jacques, Ascension, Iberville, Est et Ouest Baton Rouge, Est et Ouest Feliciana, P... Concordia et Carrol. Leur bureau ... Baton-Rouge.

EN débarquement du navire ... de Boston, et à vendre par les ... 100 caisses Savon Extra No. 1, ... 100 de ... de Jackson ...
HENRY, LATAPIE & Co,
2 sept Vieille Levée, no. 66

CHEVAUX EPAVES.
CONDUITS ... St. Pierre, entre Saint Claude et ... par la garde de ville, le 28 du présent.
Une jument, couleur ..., ... de derrière blanc, elle a son poulain.
Si la dite jument n'est pas réclamée dans les dix jours à partir de cette ..., elle sera vendue à l'encan, par ... Gaillotte, ... le 5 de Novembre prochain. J. PENTIN, capitaine de la garde.
24 oct

A VENDRE—Une ... domestique de ... bonne ... couturière ... âgée d'environ ... ans ... Pour les conditions, s'adresser rue ... Julie, No. 20. 28 oct

CIGARES A FUMER—10 caisses Fines à fumer ... 10 do de pour nègres; 100 caisses ... à vendre par
PERKS & HALL.

... Caisse d'amortissement

... Le Conseil de la première municipalité, arrête ce qui suit :

Art. 1er. Il sera établi ... une caisse ... pour ... des municipalités ... "Caisse d'Amortissement".

Art. 2. Cette caisse d'amortissement sera tenue par le comptoir de la première municipalité.

Art. 3. Le comité des finances, le maire et le receveur ... auront la surveillance de ladite caisse, sous le nom de "Commissaires de la caisse d'amortissement," une majorité d'entre eux formera un quotum qui pourra traiter toutes les affaires de la dite caisse.

Art. 4. Cette caisse sera fondée par le versement que le Trésorier de la première municipalité fera entre les mains du contrôleur; 1o. des billets provenant de la vente des propriétés appartenant à la première municipalité, au 1er. mai dernier ; 2o. des billets provenant de la vente des propriétés acquises par la première municipalité depuis le 1er. mai dernier, déduction faite du prix d'achat.

Art. 5. Les commissaires de la caisse d'amortissement placeront les fonds provenant de ces versemens en escomptant des billets de la première municipalité ou des particuliers, ... pour un terme qui ne sera pas moindre de 9 pour cent par an, quelque soit le terme que ces billets auront à courir.

Art. 6. Que cette caisse d'amortissement sera autorisée à recevoir des fonds des particuliers en leur bonifiant un intérêt de cinq pour cent par an pour toute somme qui sera déposée dans la dite caisse pour tout espace de temps qui ne sera pas moindre de six mois.

Art. 7. Le comité de finances est autorisé à faire annoncer dans deux gazettes qui se publient à la Nouvelle Orléans, en français et en anglais, que la dite caisse d'amortissement est prête à recevoir les dépôts qui pourraient y être faits.

Ordonnance supplémentaire à l'ordonnance, créant une Caisse d'Amortissement pour la première Municipalité.

RESOLU, Que les commissaires de la Caisse d'Amortissement sont et demeurent autorisés à tenir compte à ceux qui feront des dépôts dans la dite Caisse d'Amortissement, d'un intérêt de cinq pour cent l'an, lorsque la somme aura été déposée pour six mois ou pour un moindre terme ; d'un intérêt de six pour cent l'an, lorsque la somme aura été déposée pour un terme plus long que six mois.

RESOLU, Que les commissaires de la dite Caisse d'Amortissement sont et demeurent autorisés à escompter au taux suivant, pour tout billet qui aura quatre mois à courir ou pour un delai moindre, six pour cent l'an ; pour tout billet qui aura plus de quatre mois à courir et moins de huit mois, sept pour cent ; pour tout billet qui aura plus de huit mois à courir et moins d'un an huit pour cent, et pour tout billet qui aura plus d'un an à courir neuf pour cent.

CAISSE d'AMORTISSEMENT de la 1re Municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans, 15 Oct., 1836.

Le Conseil de la première Municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans ayant, dans sa séance du 26 Août dernier, créé une caisse d'amortissement, et ayant en outre autorisé les commissaires de la dite caisse d'amortissement à tenir compte, à ceux qui déposeront des fonds, d'un intérêt à raison de cinq pour cent l'an quand la somme aura été déposée pour six mois ou pour un terme moindre, et d'un intérêt de six pour cent l'an, quand la somme aura été déposée pour plus de six mois. Les soussignés, membres du comité de finances de la première municipalité, conformément à leurs instructions, donnent avis et font savoir à tous ceux qui peuvent être intéressés que la caisse d'amortissement de la première municipalité est maintenant organisée et prête à recevoir de tous individus les dépôts qui pourront y être faits, et à leur tenir compte de l'intérêt fixé par les ordonnances du conseil, et que les certificats de dépôts leur seront délivrés par le contrôleur de la première municipalité, signés par lui et par l'honorable Denis Prieur, président des commissaires de la dite caisse d'amortissement et scellés du sceau de la première municipalité; lesquels dépôts ne pourront être transférés qu'au bureau du contrôleur et sur un livre de certificats tenu par lui à cet effet.

CHRISTOVAL G. DE ARMAS,
Président du comité des finances,
CHS. LESSEPS,
JH. GUILLOT fils.
17 octobre

MAIRIE DE LA N. ORLEANS.
AVIS est donné que Lundi, 7 novbre prochain, à midi, au bureau de la Mairie, il sera procédé à l'adjudication, à l'enchère, de la location des magasins appartenant à la première municipalité, et faisant partie de l'édifice de la pompe à feu.—Les adjudicataires devront fournir leurs billets endossés à la satisfaction du maire, payables à trois, six, neuf et douze mois.
Le 28 Octobre 1836. D. PRIEUR—Maire
28 octobre

MAIRIE DE LA N. ORLEANS.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la première Municipalité, avis est donné que lundi, 7 novembre prochain, dans le 1er. district de ladite municipalité il sera procédé à l'élection d'un alderman en remplacement de Mr. R. M. Carter démissionnaire. Ladite élection aura lieu au café de Richardson, rue Conti, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après midi. Sont nommés juges inspecteurs Mrs. G. K. Rogers et J. Chalaron, et greffier J. H. Field. (28 oct) D. PRIEUR—maire.

INSTITUTION DE JEUNES GENS.
METHODE RATIONNELLE.
Directeur: H. Maguin, professeur ès-lettres et sciences.

EXTRAIT DU PROSPECTUS GENERAL.
LES objets de l'enseignement forment trois sections. Etudes de la 1ère section:—Lecture; écriture; français; arithméthique; premiers élémens d'histoire et de géographie; dessin linéaire.

Etudes de la 2ème section: français; allemand; anglais; espagnol; italien; élémens d'histoire et de géographie; arithmétique appliquée; tenue des livres; droit commercial; élémens de géométrie et de mécanique; dessin linéaire; élémens de physique et de chimie; quelques notions d'histoire naturelle.

Etudes de la 3ème section: grammaire générale; langues hébraïque; grecque, latine, allemande, anglaise, espagnole, italienne, étude complète de la langue française; rhétorique; exercice de l'improviser et écrire; histoire et géographie; philosophie; littérature; mathématiques (spéciales et élémentaires;) principes du dessin et du Lavis; Dessin des machines; élémens d'astronomie; petits cours de physique et de chimie; élémens d'histoire naturelle.

CONDITIONS.
Pour la 1ère section à........$8 par mois,
Pour la 2ème section à........$10
Pour la 3ème section à........$12

ECOLE DU SOIR,
Le même professeur donne des leçons du soir aux personnes qui désirent compléter leur éducation dans les arts et les sciences énumérés ci-dessus.

N. B. L'ouverture de cette institution a eu lieu le 1er Oct. 1836.—On peut s'adresser tous les jours de 8 heures à 4 heures, rue de Ville, Laveau, vis-à-vis de l'Hôtel de la Monnaie chez Mr. H. Magnin, directeur. 29 oct

A VENDRE.
UN Terrain de ... situé rue de la Douane, ayant 63 pieds sur 120 de profondeur, mesure française.
Un terrain de valeur, formant l'encoignure des rues Royale et Esplanade ayant 63 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.
Un lot de terre à l'encoignure des rues Royale et Ursulines ayant 45 pieds de face sur 70 pieds de profondeur.
Une maison ainsi que ... terrain, à l'encoignure des rues Bourgogne et H...
Un lot de terre situé rue Bienville près de la rue des Remparts.
Un lot de terre situé ... des Ramparts, entre St. Louis et Toulouse
Un lot de terre situé rue Tchoupitoulas, entre les rues Jackson et Philippa, ayant 120 pieds sur 170 de profondeur, mesure française, ainsi qu'une bonne maison qui se trouve batie sur le dit terrain.
Plusieurs ilets de terre dans le faubourg Bouligny, Carrollton et Greenville.
Le beau bien de campagne servant de résidence à Mr. Courvel, à Carrollton, ayant un ilet et demi de terre, avec une maison spacieuse, batie en briques, avec cuisine et autres dépendances ainsi qu'un jardin bien distribué et ayant une quantité de plantes rares.
Plusieurs terrains sur la batture du faubourg Livaudais.
Plusieurs lots de terre en face du jardin de Mr. Lizardi. Ed. GOTTSCHALK.
1er Nov. Courtier

HARROD & QUARLES, No. 24, rue de la Douane, ont à vendre,
200 caisses sucre blanc de la Havane,
40 do de brut de,
300 do de 13 liv. Thé poudre à canon et imp.
125 do de 6 do do do do
50 colis toile à voile I Bruegin,
10 balles do Raven Duck,
10 pipes eau-de-vie de Bordeaux, ayant droit au drawback,
20 demi pipes do de Marseilles,
50 quart de pipes eau-de-vie pure,
30 do imitation do,
50 do vin de Sicile,
10 pipes genièvre de Hollande,
5 caisses vieux whiskey écossais de (de 10 dous. chaque)
50 do vin de Ghéris Ral et foncé, de 40 dons,
30 barils mérise,
300 caisses cigars de la Havane [marque de choix]
50 sacs amendes, molles,
50 paniers do dures,
200 caisses blanc de baleine,
50 do savon extra No. 1,
25 barriques huile de baleine fine,
50 barillets salpêtre rafiné,
30 sacs do de naturel,
200 rames papier à écolier,
200 do papier à lettre,
150 caisses tabac à chiquer,
400 rouleaux cordes de Marseilles, dimensions assorties,
400 do cordes d'emballage 1re qualité, au pieu et cordage,
400 barils hareng et anchois,
60 caisses fromage en forme d'anana,
... sacs café,
50 pièces toile d'Irlande superfine,
300 grosses boutons de soie noirs 26 oct

LES soussignés offrent à vendre à des conditions avantageuses, en débarquement du navire Tal..., attendu incessamment.
30 barriques Vin rouge, qualité supérieure, à la marque Carrère aîné, Listroc, Médoc, 1832.
... Vin blanc Haut Sauterne, très supérieur;
... superfine de Champagne;
... Fruits à l'eau de vie assortis de;
... lère. fabrique de Bordeaux.
... Vin rouge, ..., St Julien, St Estèphe 1827
... Château Laffitte 1831 et 32;
... Cognac en quart de pipe Vin blanc ..., Rhum de la Jamaïque véritable Irish Whiskey, Vin en caisses, &c.
Leur magasin étant ..., ils l'offrent pour ... des marchandises en ...
A. BONNEMER & CARRERE,
Nouvelle Levée, entre Conti et Bienville.
21 oct—3

Ventes à l'encan.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu, Jeudi 10 Novembre 1836, à midi précis, à la Bourse Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour de District, en date du 26 septembre 1836, et à la requête des syndics de P. Pandelly, les propriétés ci-après détaillées.

1o. Une habitation située à environ 3 milles de la Nouvelle-Orléans, sur la même rive du fleuve, ayant 3 arpens et 9 toises de face sur le chemin public, sur 40 arpens de profondeur ; cette habitation est divisée en 3 lots, avec une issue de la profondeur à la face.

2o. Un Lot de Terre composant la seconde concession, acquise des Etats-Unis, faisant suite à la profondeur des 40 arpens de la susdite habitation ; lequel lot de terre est divisé en 3 lots.

3o. Trois Terrains situés au nouveau faubourg Marigny.

4o. Un Terrain situé à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier, sur lequel il existe deux maisons et dépendances, construites en briques et granit, couvertes en cuivre et ardoises.

5o. Un moulin à planches, à vapeur, existant sur la dite habitation.

6o. Deux hangards couverts en bardeaux, parfaitement bien construits, et n'ayant jamais servis.

Toutes ces propriétés seront vendues conformément aux plans qui sont déposés au bureau des encanteurs et qui seront exposés à la Bourse le jour de la vente.

Conditions—L'habitation, le moulin et les 2 hangards, payables comptant jusqu'à la concurrence de la somme revenant à Messrs. Lizardi Frères, et cette créance couverte, le surplus de la dite habitation sera vendu à 1, 2 et 3 ans de crédit.

Les trois lots de la seconde concession et les terrains du nouveau faubourg Marigny, seront vendus à 1, 2 et 3 ans de crédit. Les deux maisons, rue Bourgogne et Quartier, seront vendues à 6 et 12 mois de crédit, le tout en billets endossés à la satisfaction des syndics, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement dans le cas de non paiement des dits billets, ils porteront un intérêt de 10 pour cent jusqu'à parfait paiement, bien entendu que cette clause ne pourra en aucune manière donner droit aux débiteurs de retards, les paiements.

Les actes de vente seront passés par C. Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs, lesquels se feront mettre en possession aussi à leur frais.

Les moulins et hangards devront être enlevés par les acquéreurs dans le delai d'un mois, après l'adjudication. 6 sept

ETAT DE LA LOUISIANE, *Paroisse de Jefferson.*—Cour des Preuves. Succession de Jean Baptiste Drouet. SAMEDI le 26 Novembre prochain à midi conformément à un décret de la Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson en date du 12 Octobre, 1836, je vendrai à l'encan à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle Orléans, les lots de terre et l'esclave ci-après décrits dépendant de la succession de Jean Baptiste Drouet, décédé, savoir :

1. Un lot de terre situé au faubourg Lafayette, en cette paroisse, désigné par le No 5 sur un plan particulier fait par N. Rillieux, ingénieur civil, en date du 10 mai 1835, et qui sera exhibé à la susdite Arcade quelques jours avant la vente. Ledit lot mesure 30 pieds de face à la de rue Jackson, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes—ensemble les bâtisses et autres dépendances.

2. Un autre lot de terre, touchant à celui précédemment décrit, désigné par le No 4 sur ledit plan, et mesurant 30 pied de face à ladite rue Jackson, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 159 pied 10 pouces et 3 lignes, borné d'un côté par le susdit lot No 5, et de l'autre par le No 3 dudit plan—ensemble les bâtisses et autres dépendances.

3. Un nègre nommé HONORE, âgé d'environ 26 ans.

Conditions.—Le prix d'adjudication payable à trois, six, et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur les propriétés vendues, jusqu'à parfait paiement. L'esclave ne sera livré, que lorsque les billets auront été fournis, mais n'en sera pas moins aux risques de l'acquéreur du moment de l'adjudication.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, F. DUGUE, Juge.
25 Octobre, 1836.

EN débarquement du navire Ambassador, de Liverpool :
Couteaux de table et à dessert, à manche d'ivoire; couteaux et fourchettes à découper; fourchettes communes; couteaux pour pointre et pour affiler; Egoïne de 30 pouces; lames de scie à bois; ciseaux pour menuisier avec manches assortis de 1/4 à 2 pouces; haches avec manche; couteaux à deux manches.
LABADIE & JACQUELIN,
24 oct 59, rue de la Levée.

VINS—Vin de champagne, Bourgogne, Chambertin, Romanée, Beaune, Mercure, Hermitage rouge et blanc, à vendre par
J. LEBLANC, 166 rue Royale.

SAVON—65 caisses savon de Boston et de la Nouvelle Orléans, à vendre par
6 août FROST & Co rue de la Douane, ...

SUCRE—50 boucauds sucre, 1ère qualité, à vendre par LEBLANC & HAYDEL,
8 oct 20, rue Toulouse

THE—304 caisses de 6 à 13 livres, impérial et gun-powder, en débarquement du navire Shakespear, à vendre par HOSKIN & WILCOCKS,
3 oct 38, rue du Camp.

CHARBON—250 tonneaux Peach Ochard, à vendre pour clore une consignation. S'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS.

BOIS DE CONSTRUCTION—25,000 pieds bois de pin assorti, pour constructions, à vendre par
8 oct WILLIAM BOMAN, 188 Bassin.

CLOUX—500 petits barils des fabriques de Phœnix & Cumberland, en débarquement et à vendre par HOSKINS & WILCOCKS,
5 oct 38, rue du Camp.

GOUDRON—Quelques barrilets en bon ordre, à vendre par
W. E. & R. MURPHY,
5 oct No 138, vieux Bassin

20 balles Toiles de Russie blanches et brunes, du Crash de Russie, en débarquement et à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
5 oct 47, rue Bienville

TOILE D'EMBALLAGE, &c.—200 pièces toile d'emballage, 300 rouleaux de corde, à vend. par
6 oct T. BARRETT & Co.

J. BUSS, marchand tailleur, informe respectueusement les habitants de la Nlle. Orléans et des environs, qu'il s'est établi pour le genre de commerce ci-dessus dans toutes ses branches, au no 76, rue des Magasins, entre Natchez et Gravier, quelques portes après l'Arcade de Banks.

N. B.—Habits à l'amazone ainsi que des uniformes, sont exécutés dans le dernier genre, avec promptitude et netteté.

Il demande par la même occasion SIX OUVRIERS de premier ordre, qui peuvent s'adresser à l'établissement ci-dessus. 12 sept—3

JAMES LILLY—Peintre de maison, ..., et remercie sincèrement ses amis et le public pour les faveurs du passé, et son but sera toujours de mériter leur encouragement; il sera toujours prêt à recevoir les commandes dans son art. et il espère que par son attention, bon ouvrage et bonnes peintures de ... à tous.
Les imitations de bois et marbre seront faites dans le beau style. no 76, rue de la Douane. 8 oct

AYANT pris Mr. H. Jacquelin pour associé, ma maison, à partir de ce jour, sera conduite sous la raison de
3 oct—1m LABADIE & JACQUELIN.

AVIS AU PUBLIC.
LE Dr. Stephan H Bardach de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiques dans la médecine, chirurgie et accouchement. Docteur B. a exercé à Vienne, Paris et dans les plus grands hôpitaux d'Europe, avec beaucoup de succès et depuis deux années il pratique à Natchitoches. Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.
Sa demeure est rue Royale no. 102.
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures

MARCHANDISES SECHES.
LES Soussignés ont reçu par les derniers arrivages des villes du Nord, un assortiment complet de marchandises pour l'automne et l'hiver, très bien choisies pour la ville et pour la campagne ; qu'ils offrent en gros ou en détail à des prix réduits, pour du comptant ou à un long crédit pour billets acceptés en ville.

Couvertures françaises de 3 points; Mackinas, duffel, rose, et Whitney ; kersey anglais, drap bleu, olive, bronze, gris, vert, &c ; casimir superfine ; bombazettes, circassiennes ; mérinos anglais et français ; prunelle, flanele, draps de coutil ; cabmoucks, draps de billard ; couverts de pianos et table ; tapis écossais de Bruxelles et Vénise ; tapis pour foyers ; schalles de Cachemire, de Thibet et de la Prusse ; flanelles peintes ; mérinos peints ; chandeons en soie, laine, fil et coton ; indiennes françaises et anglaises ; Gingas, mousseline suisse; do. à rideaux ; toile d'Irlande et de Paris ; ... à drapé ; lustring italien ; gros de Suisse ; foulards, mouchoirs de cols assortis, ... italien ; rubans, taffetas et satinets ; fauteuils de mérinos ; bretelles élastiques ; coton à coudre d'Orelt.

Coton à chemise, blanc et écru de Lowell et Virginie ; coton à carreaux ; cotonades, Gincelles en laine et coton ; jeannes de Kentucky, kerseys, satinets ; coutil pour matelas, millerets, mérinac de nankine, bretelles, &c. A. DANIELS & GOODMAN,
13 oct rue Chartres, No. 31

EN débarquement du navire Horace, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné ;
100 barriques Vin rouge;
300 caisses Vin Muscat, 1ère. qualité;
130 paniers Huile d'Olive, bouteille de 24 onces;
30 balles Couvertures de laine, de 3 points, pour nègres,
3 balles do de 5 points, } pour lits.
2 do do de 12 do
26 oct E. L. BERNARD.

MARCHANDISES ANGLAISES—Reçu par le navire Tecumseh, de Liverpool, Etoffes d'un ... genre pour pantalons, cordées et rayées, Drap, Casimirs, Bas de coton pour femmes, Chaussons de coton, en laine, Cagneau et de mérinos, Futés en coton, Shrouds, ..., Mérinos, Couvertures mérinos, Couvertures Opalines et de Whitney, Indiennes imprimées, ..., &c.
A vendre par S. W. OAKEY & Co
17 oct encoignure Chartres et Douane

F. M. LAPERRIERE LEVESQUE, commissionnaire des articles de Paris rue des Petites Ecuries, no. 6 bis (à Paris) offre ses services pour tout ce qui concerne l'achat de marchandises françaises et se charge de commissions à faire à l'étranger. Pour plus amples renseignemens s'adresser à MM. V. Roumage et E. Hebrault, ou à M. J. Le ..., à la Nouvelle Orléans. 5 sept—1an,1p

300 balles TABAC de Cuba, première qualité, 25 boucauts SUCRE Muscovade, 25 barils ..., 1275 gallons MELASSE première qualité, 164 ..., 3 tierce CAFE, 30 milliers SUCRE de choix, 105 galons RUM, à vendre en débarquement de la goëlette Tres Amigos, de St. Yago, par
GOULD & LAMBERT,
8 oct rue de rail-road, No 12

MELASSE—50 barils ..., à vendre par
LEBLANC & HAYDEL,
8 oct 20 Toulouse.

...

Election ..., d'un Président et d'un Vice-Président des Etats-Unis.

CONFORMEMENT à la loi, et d'après une proclamation du Gouverneur de l'Etat, avis est par le présent donné à tous les citoyens de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, qui sont dûment qualifiés à voter aux élections générales de l'Etat, que Lundi, 7 Novembre prochain, et les deux jours suivants, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après midi, les scrutins seront ouverts aux lieux, et de la manière ci-après mentionnés, pour l'élection de cinq Electeurs, d'un Président et d'un Vice-Président des Etats-Unis, savoir :

Un pour le Premier District électoral, composé des paroisses de Plaquemines, St. Bernard, Orléans et Jefferson.

Un pour le Second District électoral, composé des paroisses d'Ouest Feliciana, Est-Feliciana, Est Baton Rouge, St. Hélène, Livingston, Washington et St Tammany.

Un pour le Troisième District électoral, composé des paroisses St. Charles, St. Jean Baptiste, St. Jacques, Ascension, Assomption, Terrebonne et Lafourche Intérieure.

Un pour le Quatrième District électoral, composé des paroisses d'Iberville, Ouest Baton Rouge, Lafayette, St. Martin, Ste. Marie et St Landry.

Et un pour le Cinquième District électoral, composé des paroisses de la Pointe Coupée, Avoyelles, Rapides, Natchitoches, Claiborne, Catahoula, Ouachita, Concordia et Carroll ; et que la dite élection sera tenue comme suit :

Dans le premier district d'élection de la dite ville et paroisse, comprenant toute cette partie de la ville qui se trouve au dessous du milieu de la rue de l'Esplanade ; dans la salle des séances du Conseil de la 3ème Municipalité, sous la présidence de l'honorable John N. Duncan, Juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, assisté de MM. A. Laneuville et Thos. N. Morgan, Juges-conseillers de la dite Cour de Cité.

Dans le second district d'élection, comprenant toute cette partie de la dite paroisse qui se trouve au dessus du milieu de la rue de l'Esplanade et au dessous du milieu de la rue du Canal, y compris les établissements du Bayou St. Jean, à la maison de Cour de la Cour de Paroisse, sous la présidence du soussigné Juge de Paroisse, assisté de MM. Gallien Préval et F. M. Guyol, Juges-conseillers de la Cour de Cité.

Dans le troisième district d'élection, comprenant toute cette partie de la dite paroisse qui se trouve au dessus d'une ligne tirée à partir du fleuve, en suivant le milieu de la rue du Canal jusqu'au Lac, dans la salle des séances du Conseil de la Seconde Municipalité, sous la présidence de l'hon. Charles Watts, Juge du District du premier district judiciaire de l'Etat, assisté de MM. Wm. Grinet et Edward Rawle, Juges-conseillers de la Cour de Cité.

Et que le samedi, 10 Novembre, à dix heures du matin, il sera procédé, à la maison de cour de la Cour de Paroisse, au dépouillement des scrutins des trois districts, en présence des trois Juges-présidents.
CHARLES MAURIAN,
14 oct Juge de Paroisse

$75 DE RECOMPENSE.
PARTIS MARRONS de la boulangerie du Rail Road, JIM & TOM CONGO. JIM est âgé de 28 à 30 ans, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces, menton long, joues saillantes, front découvert, très courbé et maigre, chant lentement. Il porte habituellement un bandage, ayant une forte hernie. Il a l'habitude de porter des anneaux à ses doigts. Il a été vu dernièrement du côté de la raffinerie et dans le faubourg Ste. Marie, sur la levée. Il était vêtu d'une chemise bleue, d'un pantalon de cotonnade bleue et d'un casquet. Il a été acheté de Mr. Charles Wesslotz boulanger. Il est absent depuis le mois de Février.

TOM CONGO, est âgé de 40 à 45 ans, taille de 5 pieds 3 ou 4 pouces, marqué de la petite vérole, parlant fort mal l'anglais et le créole et marchant lentement. Il a été acheté de la succession de Mr. Agénor Bosque, et se tient ordinairement de l'autre bord du fleuve. Il était vêtu lors de son départ d'un gilet rond gris foncé, d'un vieux pantalon blanc et d'un chapeau de paille.

Soixante piastres de récompense seront données pour l'arrestation de Jim, et 15 piastres pour celle de Tom Congo, en s'adressant à l'encoignure Rail Road et Casacalvo 25 oct

VINGT PIASTRES de Récompense.
—L'esclave nommée ANNE, griffonne âgée d'environ vingt ans, s'est échappée du bateau en allant à mon habitation à Chenière Caminada dans la paroisse de Jefferson. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la fera mettre en prison ou l'amènera; cette esclave est bien connue à la Nlle. Orléans, ayant appartenu à M. Blanc, près du chemin du Bayou.
16 sept WILLIAM GORMLEY.

AUX ENTREPRENEURS.
IL sera reçu jusqu'au 1er Novembre prochain, au bureau du soussigné, rue Bourbon, No 175, des soumissions pour la construction d'une case à pompe dans la rue de l'Hôpital. Le plan et le devis pourront être examinés au dit bureau tous les jours entre 9 et 3 heures. C. CROZET,
20 oct Ingénieur civil de la 1ère. Municipalité.

EN débarquement du brick Horace, et à vendre par les soussignés.
10 Pipes Eau de-vie.
30 Demi pipes do.
30 Caisses muscat.
100 do. olives.
30 do. cornichons.
27 oct E. TASTET & A. DELAMARE.

AVIS—Les personnes qui ont des réclamations à faire à la succession de feu Monsieur le Comte de Montezuma, sont priées de vouloir les présenter dans le plus bref délai à l'un des soussignés, exécuteurs testamentaires.
Nouvelle Orléans le 26 octobre 1836.
A. W. ZACHARIE.
27 oct—6 J. A. ROCA SANTI PETRI.

MANŒUVRES—Quinze ou vingt bons Manœuvres, peuvent obtenir de l'Emploi permanent et profitable, dans le service de la Compagnie de navigation d'Orléans.
S'adresser au gardien au Bayou St. Jean et au Bureau de la compagnie au Bassin Carondelet.
J H. HOLLAND Président.
27 oct

CHAUX—350 barils de Chaux, à bord le brick U... et à vendre par
BAILEY & ABBOTT,
oct rue Bienville, No. 14.

EN débarquement du navire Gallochan, et à vendre par les soussignés.
240 barriques vin rouge de toutes qualités
2000 caisses vin blanc et rouge
200 paniers huile d'olive, 30 caisses liqueurs
20 caisses fruits à l'eau de vie
100 do cerises do
100 paniers anisette, 100 caxs bouchons
100 demi barriques vin blanc
300 do vinaigre
12 caisses sardines à l'huile
15 caisses Château Margaux, 60 do Grand Larose
150 caisses vin de Bourgogne
13 balles couvertures pour nègres
200 paniers Champagne, 50 paniers bouteilles
20 barriques et bls. eau de vie (vieux)
40 barils vieille eau de vie de Cognac &
24 barils légumes.
26 oct THOMAS BARRETT & CO.

AVIS—Les soussignés ont formé une société sous la raison de SOMERS & ALEXANDER, à l'effet de transiger les affaires par Commission, et de faire des envois de cette ville. D. SOMERS.
L G. ALEXANDER

Références—Lambeth & Thompson, Hermann, Briggs & Co. } Nlle-Orléans.
Alfred Cochran, Natchez.
Martin & Aikin, J H Taylor, esq. } Vicksburg.
W H Pope, esq. Bruce & Newton, Thos. J Martin & Co. } Louisville.
Sickles & Pearce, Baltimore.
Bevan & Humphreys, Philadelphie.
S. Aymar & Co. New York.
14 oct—1m

LES soussignés offrent à vendre sur la levée, au débarquement de la polacre Vezzeso, entre le deux marchés, les articles suivants, arrivant de Bordeaux :
Vins St. Julien en barriques et demi barriques.
Vins de Sauterne en barils.
Cognac J J Dupuy en demi pipes.
Do. J J Simon do.
200 caisses vin de St. Julien 1828 et 1832,
10 quarts Eau de Vie fine Champagne,
27 barils vinaigre blanc,
50 caisses cerises à l'eau de vie,
25 do fruits do,
25 do prunes do,
25 do abricots do,
25 do liqueurs assorties,
200 paniers anisette,
25 do Champagne 1re qualité,
2 malles saucissons de Lyon,
50 caisses St. Julien en demie bouteilles,
50 do Haut Sauterne do,
50 do Château Lafitte, Chateau Margaux et Gruau Larose, do.
Le tout sera vendu à des prix modérés.
VIDAL & LONGIS,
26 oct 65, rue St. Louis.

INFIRMERIE FRANKLIN.
CETTE maison de Santé dans le faubourg Franklin, près le chemin à coulisses de Pontchartrain est en état de recevoir des malades des deux sexes qui y seront soignés avec tous les soins possibles.

Les dames et messieurs peuvent occuper des appartemens séparés à l'entresol, avec garde-malades, au prix de $3 par jour. D'autres personnes peuvent être agréablement logées dans de vastes salles bien aérées au bien chauffées suivant la saison.

Le docteur Luxembourg visite la maison deux ou trois fois par jour et le docteur Lewis en est le médecin résidentaire. 26 nov

A VENDRE en magasin par les soussignés :
30,000 Cigarres de la Havane, (Jose Buluanzvela);
30,000 do do Trabucos;
20 barils Vin de Ténérif;
150 douzaines Cerises, (Radia Frères);
25 demi pipes Cognac, 4me. preuve, (J. Dupuy);
30 caisses Fruits à l'eau de vie;
10 caisses Liqueurs superfines (Guelasse)
21 oct E. TASTET & A. DELAMARE.

DEMANDE—5 ou 6 nègres seront ..., employés avec de bons gages.—S'adresser à
W. E. & R. MURPHY,
18 oct No. 138, Vieux Bassin

CHARBON—Un petit lot de Charbon de bois de 1ère. qualité; reçu ce jour, et à vendre en lots au gré des acheteurs, par W. E. & R. MURPHY,
31 oct No. 138, Vieux Bassin.

A Louer pour le 1er. Novembre prochain, le haut de la maison, rue Toulouse No. 20, entre les rues Chartres et Levée. S'adresser à
20 sept R. BRUGIER.

A Louer, une maison rue St. Claude, entre les rues Ste. Anne et Dumaine. S'adresser à
20 sept R. BRUGIER.

RUM—100 bls. Rum de N. E. à vendre par
EASTMAN & BROTHERS,
15 oct Vieille Levée, no 32

JETONS, Bobbinlongs—Rubans satinés et galons noir, à vendre en caisse par
JULES LEBLANC & Co,
26 oct 102, rue Royale.

Ventes à l'encan.

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu lundi le 7 de novembre à midi à la Bourse Hewlett encoignure des rues Chartres et St. Louis les ESCLAVES suivants, ces esclaves ont toujours été tenus en bonne discipline et on peut aussi dire avec justice qu'ils sont les meilleurs esclaves du pays.

Peter, âgé de 31 ans, depuis six ans dans le pays, chef-presseur, un peu charpentier, entendu à tout ce qui concerne une presse à coton, très bon sujet, pleinement garanti.

Jourdan, 20 ans, six ans dans le pays, chef-presseur, bon domestique de maison, adroit, intelligent, très bon sujet, pleinement garanti.

Paul, 26 ans, 6 ans dans le pays, excellent presseur, adroit et intelligent, très bon sujet, pleinement garanti.

George, 29 ans, six ans dans le pays, excellent presseur, intelligent, très bon sujet, pleinement garanti.

Louis, nègre, 27 ans, 6 ans dans le pays, très bon presseur, actif garanti des maladies et vices prévus par la loi, excepté de la boisson à laquelle il s'adonne de temps à loin.

Berry, 26 ans, 6 ans dans le pays, bon presseur, très bon sujet, pleinement garanti.

Henry, 25 ans, six dans le pays, bon presseur, extrêmement fort et actif, bon sujet, garanti des maladies et vices prévus par la loi.

Edmond, 28 ans, 6 ans dans le pays, presseur et chauffeur garanti des maladies prévues par la loi mais non des vices, cet esclave s'étant absenté deux fois et ayant commis plusieurs vols de peu d'importance.

Ned, âgé d'environ 31 ans, depuis 10 à 12 ans dans le pays, bon presseur, chauffeur, charetier, très entendu à conduire une machine à vapeur, sujet rare pour l'activité et l'adresse, garanti des maladies prévues par la loi et non des vices, il est enclin au vol et au marronage.

Harry, 28 ans, 6 ans dans le pays, presseur et charretier bon sujet, garanti des maladies et vices prévus par la loi.

Antoine dit Capucine, 27 ans, créole, bon presseur et charetier, garanti des maladies et vices prévus par la loi excepté du marronage, il s'est absenté deux fois pour 3 ou 4 jours depuis six ans.

Garry, âgé d'environ 45 ans, presseur et gardien des clefs dans une presse à coton, sujet recommandable par la fidélité et ses bonnes qualités, pleinement garanti.

Louis, griffe, 26 ans, six ans dans le pays, intelligent domestique de maison, presseur et charetier, garanti des maladies et vices prévus par la loi.

William âgé d'environ 23 ans, palefrenier et charretier, garanti des maladies et vices prévus par la loi.

Alfred, griffe, âgé d'environ 22 ans, bon presseur, palfrenier et charretier, garanti des maladies et vices prévus par la loi.

Draper, 24 ans, 6 ans dans le pays palfrenier, garanti des maladies et vices prévus par la loi, il a une plaie à la jambe dont il n'est pas tout à fait guéri.

Gorgon 34 ans, créole, bon domestique de maison, charretier et presseur, très bon sujet, garanti des maladies et vices prévus par la loi, il est attaqué d'une maladie de coeur dont il n'est pas guéri.

Daniel, 30 ans, 6 ans dans le pays, bon hospitalier, très bon sujet, d'une constitution faible, et n'étant pas encore guéri d'une maladie vénérienne, guaranti des maladies et vices prévus par la loi.

Willis, âgé d'environ 42 ans, palfrenier et charretier bien entendu au traitement des chevaux, très bon sujet, garanti des maladies et vices prévus par la loi.

Alcide Manchot, 30 ans, 6 ans dans le pays, très entendu en une machine à vapeur, ayant conduit pendant cinq ans une machine à vapeur de presse à coton, intelligent et bon sujet, n'ayant commis qu'une seule faute chez son maître pendant six ans de possession, garanti des maladies et vices prévus par la loi,

Jane, négresse âgée de 25 ans, 6 ans dans le pays cuisinière dans une presse à coton, bon sujet et garantie des maladies et vices prévus par la loi avec son enfant, âgé de 5 à 7 ans.

Tous ces esclaves dépendent de la société de P. W. Debuys dans une presse à coton et ne sont vendus que pour clore cette société.

Termes 6, 12, et 18 mois en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, et hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement. Actes de ventes chez Félix Grima, ..., frais des acheteurs, aucune esclave ne sera délivré avant que les billets ne soient approuvés et que la vente ne soit signée ce à dans un delai de huit jours. 31 oct

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu Mardi, 8 Novembre 1836, à midi, à la Bourse Hewlett.
3 Terrains de valeur, situés dans le faubourg Lafayette, dans l'ilet ci-devant 'Withers Square,' le terrain est très élevé et entouré et n'étant que de trois ilets du fleuve.
Conditions : Un quart à 4 mois, et la balance à 6 et 12 mois, pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.
Les actes de vente chez L. T. Caire, aux frais des acquéreurs.
N. B. Le plan est maintenant exposé à la Bourse.
31 oct

PAR F ETRICOU
IL sera vendu, le Jeudi 10 Novembre, à midi, à la Bourse Hewlett,
Une portion de terre située sur le chemin du Bayou, à l'encoignure du chemin de la terre des Lépreux, vis-à-vis la propriété de Madame Veuve Castanedo et du point jonction de la rue de l'Esplanade avec le chemin du Bayou, ayant 150 pieds de face au dit chemin du Bayou sur 300 pieds de profondeur et face au dit chemin de la terre haute, le tout mesure américaine : ensemble les bâtisses qui existent sur la dite portion de terrain.
Conditions—1 2 ans de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et divisés en tels coupons qu'il exigera, et portant hypothèque sur la propriété.
L'acte de vente sera par devant Théo. Seghers, notaire, au frais de l'acquéreur. 28 oct

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu samedi 5 novembre, à dix heures du matin au chantier de bois de Mr D. F. Burthe, en encoignure des rues Delor et Magazine.
600,000 pieds bois de cypre tels que solives, planches etc. etc. divisés en lots à la commodité des acheteurs.
Conditions : pour toute somme au dessous de $100 comptant $100 à $300 60 jours, et au dessus de $300 4 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. Les bois devront être enlevés dans quinze jours après la vente, le chartier demandant à être rendu aux propriétaires. Aucun bois ne sera délivré avant un ordre de l'encanteur. 27 oct

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu samedi 5 novembre 1836, à midi à la Bourse Hewlett
40 lots de terre situés à Carollton.
Ces terrains sont mieux situés qu'aucuns autres maintenant offerts en vente, étant entre le Rail Road et la levée, sur le No. 6 du premier plan de Carrollton.
Cinq des dits lots font face à la rivière et étant 180 pieds de face à la dite rivière et mesurant parallèlement sur le chemin public et 10 des dits lots sont situés entre le chemin public et la rue de la levée.
On ne pourra trouver dorénavant l'Etat une location plus désirable que ces 15 lots ci dessus décrits pour y établir un moulin à scie.
Si le tout n'est point vendu en bloc il sera vendu par lots. Les autres lots sont situés dans le profondeur des premiers et font face à la rue Washington; le tout selon un plan qui sera exposé le jour précédant la vente à la Bourse.
Conditions 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.
Actes de vente par devant W. Lewis notaire public aux frais des acquéreurs. 25 oc

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu, Jeudi, 3 novembre 1836, à 4 heures de l'après midi, rue des Champs Elysées, entre les rues ... et Casacalvo, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, pour le Premier District Judiciaire de cet Etat, en date du 1er. Juillet 1835, et à la requête des syndics de Paul Pandelly,
Une quantité de Pierres plattes.
Conditions : Jusqu'à $200 comptant, au dessus 60 jours de crédit, en billets endossés à satisfaction des syndics. Les pierres ne seront livrées qu'après que l'acquéreur aura rempli les conditions de la vente et enlevé pour son compte et risque ensuite. ...
26 oct

PAR JOHN M. BACH.
IL sera vendu vendredi, 4 novembre, à la résidence du Général P. F. Smith, rue de l'Esplanade, à 11 heures du matin—
Une grande quantité de meubles, tels que sofas, chaises en acajou et d'érable, tapis de Bruxelles, side boards, tables à diner, à thé, à cartes, à pivaux et rondes, bois de lits, armoires, toilettes, lavabeau, services en porcelaine, service à thé, des verreries, garnitures de cheminées, plateaux plaqués et ordinaires, épergnes, couteaux et fourchettes, pendules, rideaux et des couvertures pour piano, &c., ainsi qu'une batterie de cuisine. 19 oct

PAR T. MOSSY & GARIDEL.
IL sera vendu, jeudi 24 novembre 1836, à midi précis, à la Bourse de Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour de District, en date du 24 septembre 1836, et à la requête des syndics de P. Pandelly, les propriétés ci-après détaillées.
1o. Une habitation située à environ 3 milles de la Nouvelle-Orléans sur la même rive du fleuve, ayant 3 arpens et 9 toises de face sur le chemin public, sur 40 arpens de profondeur : cette habitation est divisée en 3 lots, avec une issue de la profondeur à la face.
2o. Un Lot de Terre composant la seconde concession, acquise des Etats-Unis, faisant suite à la profondeur des 40 arpens de la susdite habitation, lequel lot de terre est divisé en 3 lots.
3o. Trois Terrains situés au nouveau faubourg Marigny, face à la rue St. Bernard, No. 515, 516, 517, du plan original fait par J. Pilié le 14 septembre 1809, et déposé chez Félix de Armas, notaire public.
4o. Un Terrain situé à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier, sur lequel il existe deux maisons et dépendances, construites en briques et granit, couvertes en cuivre et ardoises.
5o. Un Moulin à planches, à vapeur, existant sur la dite habitation.
6o. Deux hangards couverts en bardeaux, parfaitement bien construits, et n'ayant jamais servis.
Toutes ces propriétés seront vendues conformément aux plans qui sont déposés au bureau des encanteurs et qui seront exposés à la bourse le jour de la vente.
Conditions—L'habitation, le moulin et les 2 hangards, payables comptant jusqu'à la concurrence de la somme de $45 200, due à Messrs. Lizardi frères, et cette créance couverte, le surplus de la dite habitation sera vendu à 1, 2 et 3 ans de crédit.
Les trois lots de la seconde concession et les terrains du nouveau faubourg Marigny seront vendus à 1, 2 et 3 ans de crédit. Les deux maisons, rue Bourgogne et Quartier, seront vendues à 6 et 12 mois de crédit, le tout en billets endossés à la satisfaction des syndics, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement; dans le cas de non paiement des dits billets, ils porteront un intérêt de 10 pr. cent jusqu'à parfait paiement, bien entendu que cette clause ne pourra en aucune manière donner droit aux débiteurs de retarder les paiements.
Les actes de vente seront passés par C. Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs, lesquels se feront mettre en possession aussi à leur frais.
Les moulins et hangards devront être enlevés par les acquéreurs dans le délai d'un mois, après l'adjudication. 24 oct

30 Barils Eau du Nord, à vendre par
LEBLANC & HAYDEL,
8 oct 20, rue Toulouse.